



Volet et fenêtre appartement en location

Par Thomas49

Bonjour,

Nous sommes en location dans un appartement, et nous le rendons dans peu de temps, nous avons un soucis avec notre propriétaire et c'est pour cela que nous avons besoin d'aide, il y a plusieurs mois de cela deux volets roulants de nos fenêtres se sont coupés, nous avons pas prévenu tout de suite le propriétaire de cela. Le propriétaire est donc venu voir et a dit que nous aurions dû le prévenir plus tôt car nous avons sûrement cassé les moteurs en laissant enclencher l'interrupteur, des devis ont été réalisés et les frais sont de 1400 euros. Le propriétaire nous dit donc que cela est à notre charge, pouvez-vous nous aider et nous dire si il est dans ce droit à nous faire payer tout cela, merci beaucoup.